NEUVIÈME ANNÉE. — N° 212 1er NOVEMBRE 1905 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX
REVUE BI-MENSUELLE

L'IMMORTALITÉ DE L'AME
et la Survie

L'essai d'explication des « matérialisations » que nous avons esquissé à propos des expériences du médium anglais Eldred, nous a valu un grand nombre de lettres. Je mentirais si je disais que ces lettres approuvent toutes l'hypothèse que nous émettions. Quelques-unes, émanant de Spirites, sont presque furieuses. Il n'y a vraiment pas de quoi! Mais la plupart des Spirites sont des gens convaincus, et on les froisse chaque fois qu'on cherche à analyser, avec quelque rigueur, les faits qui servent de support à leurs croyances. Ils n'ont rien à gagner pourtant à se mettre en colère. S'ils ont raison, ils se donnent ainsi l'air d'avoir tort. S'ils ont tort, ils ne se donnent certainement pas l'air d'avoir raison.

On me permettra donc de ne reproduire de ces lettres que la plus courtoise, laquelle d'ailleurs se trouve être, par les objections qu'elle m'oppose, la seule qui offre vraiment une base de discussion. Aussi bien elle est signée de Mme Letort elle-même. On la trouvera plus loin.

Mme Letort, avec une dialectique très serrée, bat en brèche, les unes après les autres, toutes les parties de notre explication, et quand il n'en reste plus rien, non contente de cette première victoire, elle invente des arguments auxquels nous n'avons pas pensé, pour le seul plaisir de les pulvériser comme les autres : tel, par exemple, l'argument du subconscient...

Eh bien ! soit, je m'avoue provisoirement vaincu. Mais Mme Letort croit-elle qu'en détruisant mon hypothèse, elle a consolidé la sienne ? Il faudrait voir.

⁂

Mme Letort prétend établir que les phénomènes de matérialisations sont une preuve, non seulement de la possibilité, mais de la certitude de la survie.

Il ne faut pas confondre la survie avec l'immortalité de l'âme. Ce sont deux choses très différentes. L'immortalité de l'âme est une notion, toute métaphysique, qui s'entend de la durée indéfinie, après notre mort, du principe spirituel qui est en nous. La survie est une notion plus concrète, qui s'applique à la persistance, après la mort, non seulement de notre personnalité psychique, mais encore d'un élément plastique invisible, gardant la forme de notre corps, et qui, dans certaines conditions, peut se revivifier et nous réapparaître.

Si je comprends bien Mme Letort, les « matérialisations » ne sont pas autre chose que la résurrection fluidique, sinon matérielle, de ces formes invisibles, en qui continuent de résider les âmes des défunts.

La théorie, je n'en disconviens pas, est séduisante. Mais elle a le tort de partir d'un *à priori* : elle suppose démontrée l'existence de ces formes invisibles, les « perisprits », comme les appellent les disciples d'Allan Kardec, les « coques astrales », comme disent les amis de Papus. Or, je nie que cette démonstration soit faite. Les expériences mêmes de M. Eldred, sur lesquelles nous discutons aujourd'hui, peuvent servir à faire la démonstration contraire.

Reportez-vous au récit de ces expériences. Les personnages qui apparaissent ont les uns la taille, la physionomie, les manières, tout l'*habitus corporis* qui était le leur à l'époque de leur décès, les autres au contraire se présentent sous des aspects plus jeunes, comme cette femme morte dans un âge très avancé, qui apparut avec des cheveux noirs.

Si la théorie de la survie est vraie, il faut conclure de ces faits que ce n'est pas seulement la forme du corps, tel qu'il était au moment de la mort, qui persiste et peut, en quelque sorte, être regonflée et ranimée par les fluides : c'est la forme du corps à tous les instants de sa vie — c'est la série innombrable des formes que le corps a revêtues au cours de son existence terrestre. Cela nous mène loin, car le corps humain est en perpétuelle transformation. Il varie de mois en mois, que dis-je? d'heure en heure, de seconde en seconde, d'instant en instant.

⁂

Si donc, on accepte l'hypothèse de la survie, il faut, de deux choses l'une :

1° Ou admettre que, parmi le nombre incalculable et pour ainsi dire infini des formes terrestres d'un même individu, quelques-unes seulement, choisies arbitrairement, survivent — et cela ne se peut concevoir.

2° Ou admettre que toutes les formes, sans exception, qu'ont revêtues les hommes, depuis qu'il y a des hommes, flottent et pullulent dans l'espace, ce qui n'est pas moins absurde.

En dépit de l'argumentation ingénieuse de Mme Letort, je persiste — quant à moi — à croire que la forme, que le moule dans lequel se modèlent les fluides n'est pas fourni par la coque survivante et invisible du défunt.

Mais si cette forme ne vient pas de lui, si elle n'est pas lui-même ou une partie de lui-même, la conséquence qui en résulte c'est que les matérialisations sont, non pas des résurrections, comme le croit Mme Letort, mais des *représentations*, des simulacres, de simples mannequins fluidiques, comme nous le disions l'autre jour...

GASTON MERY.

P.-S. — Au moment où je termine cet article, je reçois la fort intéressante lettre que voici, qui apporte un argument nouveau à notre thèse.

L'exemple que cite M. Ed. Dace apparaît bien comme une preuve de la faculté que nous supposions au médium de créer l'image-moule des matérialisations. Je reviendrai sur ce sujet.

MONSIEUR,

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu votre article « Les matérialisations — Un essai d'explication ». Bien que partisan convaincu — et j'ai mes raisons pour cela — de la réalité de la survie, je suis de ceux qui déplorent les preuves par trop simplistes qu'on prétend donner de son existence.

A l'appui de vos déductions sur les origines des productions fantomales de tous ordres, je voudrais rappeler les classiques expériences de suggestion qui en sont la clef. Affirmez à un sensitif qu'un oiseau est sur votre doigt, et il le verra. Mais si vous lui demandez de le décrire, il sera en général obligé de convenir que l'oiseau en question n'est pas assez distinct pour qu'il le nomme. Détaillez-le alors, dites-lui que c'est un oiseau gris avec un collier blanc et une huppe jaune, et tout aussitôt l'image se précise, et plus vous imaginez les détails, plus la suggestion marque. Il semble que la parole modèle l'image.

Est-ce la parole? Non, car les expérences de lecture d'ordres pensés prouvent que la pensée — le Verbe intérieur — entre seule en jeu. On sait en effet que pour obtenir un acte quelconque d'un sujet il faut mentalement décomposer en ses éléments simples l'ordre volitif donné. La pensée apparaît donc comme *un agent capable de modeler des formes dans un certain milieu.*

Qu'on ne vienne pas répondre que ce milieu n'est autre que le cerveau, car il nous serait trop facile de répondre par une série d'expériences classiques mais un peu longues à décrire et qui prouveraient que l'image formée n'est pas interne, mais externe. Voilà donc LE MOULE dont vous parlez. L'imagination du sujet dans les cas de matérialisations connues de lui (un bras, une main, un objet), où l'imagination des assistants dans les cas plus compliqués de matérialisation d'inconnus, en fait les frais.

Quant au fluide, permettez-moi, monsieur, de réserver mon jugement. Il y a pour moi — et ceci n'est qu'une hypothèse personnelle — une condensation d'éléments divers qu'on pourrait peut-être détailler un peu plus que votre appellation générique ne le comporte, et une modalisation d'ordre lumineux qui serait à étudier.

Veuillez, Monsieur, croire à ma parfaite considération.

9, rue des Beaux-Arts, Paris (VI[e]) ED. DACE.

LES MATÉRIALISATIONS

Objections à notre essai d'explication

Monsieur le Directeur de l'*Echo du Merveilleux*,

Mon mari n'ayant pas le temps de vous répondre au sujet de votre « Essai d'explication », je voudrais en dire quelques mots, et cela d'autant plus que je tiens à rectifier certaines erreurs qui se sont glissées dans la traduction de mon article du *Light*, du 2 septembre, sur nos séances avec M. Eldred. Cette traduction a paru dans l'*Echo du Merveilleux* du 15 septembre, mais je ne l'ai lue qu'une dizaine de jours après, et lorsque j'ai pris connaissance de cette reproduction, c'était déjà trop tard pour faire les rectifications dans le numéro suivant. La traduction contient plusieurs inexactitudes mais je me bornerai à indiquer quelques points essentiels.

Ainsi j'ai écrit qu'il y avait parmi les esprits matérialisés « deux enfants, dont l'un venait pour mon mari et moi », et on a traduit : « deux enfants qui venaient sur la demande de mon mari et moi ». Plus loin, je dis que deux écrivains bien connus se sont matérialisés, « l'un, Anglais, pour M. Blackwell... l'autre, Français, pour mon mari », ce qui veut dire que les esprits se dirigèrent vers ces deux messieurs, espérant surtout être reconnus par eux. On a encore mis dans la reproduction « sur la demande » au lieu de traduire simplement « pour ».

Mais nous n'avons demandé aucun esprit, et jamais, ni dans mes récits ni dans ceux de mon mari, il n'a été dit qu'une matérialisation ait eu lieu sur notre demande. Je renvoie quiconque voudra s'en assurer à mon texte du *Light* du 2 et du 23 septembre et à celui de mon mari dans la *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme* de septembre et d'octobre.

J'insiste sur ce point, parce qu'il est d'une grande importance. S'il y a des spirites peu sceptiques, qui évoquent tel ou tel esprit, et qui se contentent de recevoir, de la table ou du médium, l'écho de leur propre pensée, telle n'est pas la façon de procéder d'investigateurs sérieux, de spirites éclairés. Non seulement nous n'avons point dit au médium quels étaient les êtres chers que nous avions perdus, mais nous nous sommes bien gardés de laisser percer la moindre indication à ce sujet.

Et si, néanmoins, quelques-uns de ces chers disparus sont venus à nous, tels qu'ils étaient autrefois, et en nous témoignant leur ancienne affection, si nous les avons reconnus, avec leurs traits familiers et leurs signes distinctifs, vous nous dites que ce ne sont que des fantômes créés et rendus visibles par la volonté et l'imagination du médium.

Comment, tel savant qui a passé sa vie à étudier les lois naturelles, en s'efforçant d'arracher à la nature ses secrets, cet être de volonté implacable qui n'a pas d'autre but que le savoir et le pouvoir est incapable de produire un seul membre de l'organisme humain, pas une main, pas un doigt, pas même la moindre parcelle de cette étoffe que nous voyons se fabriquer avec tant de facilité dans les séances ! Et cet homme peu instruit qui a passé ses journées dans un magasin de denrées coloniales, cet être passif qui, pendant les séances, est étendu comme une masse inerte dans son fauteuil, créerait, lui, des hommes et des femmes qui marchent, qui agissent, qui parlent quelquefois et qui affirment énergiquement leur personnalité !... Oui, me direz-vous, parce qu'il est médium, il a les fluides nécessaires, et ce savant ne les a pas...

Mais vous avez reconnu qu'il faut, non seulement des fluides, mais aussi une volonté, une image.

Or, si le médium a des fluides, il n'a pas, ou ne doit pas, dans une séance, avoir de volonté; tous ceux qui ont sérieusement étudié ces phénomènes savent qu'il est nécessaire, pour la réussite de la séance, que le médium reste passif. Non seulement lui : tous les assistants qui, eux aussi, fournissent des éléments aux phénomènes, doivent s'astreindre à la plus grande passivité (ce qui n'empêche nullement une observation rigoureuse) ; toute volonté qui s'impose nuit aux phénomènes, car, n'étant pas en elle-même productive, elle contrecarre, par ignorance, les intelligences au travail, et si c'est le médium, l'instrument principal, qui manque de passivité, la séance sera manquée. Je ne fais pas ici de théories, je parle par expérience, et j'en appelle à tous ceux qui ont sérieusement étudié les phénomènes psychiques.

Mais supposons néanmoins que le médium, ou du moins, son subconscient, possède cette force de volonté extraordinaire, ou plutôt cette force de création qu'il ne se connaît pas. Voici l'esprit appelé Arthur ; il affirme qu'il est le frère du médium et il agit devant nous avec intelligence et tout le caractère d'une personnalité distincte ; mais enfin, le médium a connu, et bien connu, ce frère, nous le dotons donc du pouvoir de créer à l'image de celui-ci un être vivant. Nous supposons également qu'il peut créer des fantômes à la ressemblance d'autres personnes qu'il a vues, ou dont il a vu le portrait, ou même dont il a simplement entendu parler ; il n'a, pour faire tout cela, qu'à s'endormir !

Mais voici venir mon amie de jeunesse, la nourrice de mon mari, le frère de Mme B..., la femme de

M. D..., d'autres de nos chers disparus; nous les recevons, pleins d'émotion, et ils nous serrent la main, nous embrassent, sont aussi émus que nous, ont même des larmes dans les yeux... Tout cela, dites-vous, ne sont que des « impressions subjectives ». Mon Dieu, Monsieur, quand vous rencontrez un ami dans la rue, quand, après une absence, vous revoyez votre fils, votre frère, que vous leur serrez la main: « êtes-vous bien sûr que ce ne sont pas aussi des ..... impressions subjectives » ou bien s'agit-il là de faits réels? Comment pouvez-vous vous assurer de l'objectivité de ces faits autrement que par le témoignage de vos sens et ceux d'autres personnes présentes?

Si je vous comprends bien, vous n'avez jamais assisté à une séance de matérialisation proprement dite: n'est-ce pas alors un peu arbitraire de dire que nous jugeons, nous, d'après des impressions subjectives, et que vous jugez, vous, d'après des faits?

Ce que je peux vous certifier, c'est que le médium n'a jamais entendu parler des amis qui sont venus se manifester à nous, il n'avait aucune idée de leur existence et il était dans l'absolue impossibilité de s'en faire une image. Alors, sans cette image, comment aurait-il pu créer ces fantômes?

J'entends votre réponse. C'est nous-mêmes, direz-vous, qui avons fourni l'image, le médium a lu dans nos pensées. Mais quelques-uns des chers disparus auxquels nous avons le plus pensé, comme mon père, comme le mari de Mme B..., ne sont pas venus, malgré notre grand désir de les revoir, et d'autres, auxquels nous ne pensions pas, vinrent: comment expliquez-vous cela?

J'entends encore une réponse. Si elle ne vient pas de vous, Monsieur, elle vient d'ailleurs: « C'est votre subconscient, nous dira-t-on, qui a fourni l'image ». Et c'est sans doute aussi notre subconscient qui fait que ces « fantômes » nous comprennent quand nous leur parlons norvégien ou français, langues absolument inconnues du médium, et qu'ils s'impatientent ou sont désappointés, si on ne les reconnaît pas tout de suite, et qu'on prononce un nom qui n'est pas le leur.

Le subconscient est un expédient excessivement commode; on peut tout lui attribuer, il ne proteste pas; mais je ne m'aviserais pas d'appeler cela une explication.

M. le professeur Richet n'a pas le droit de dire des spirites en bloc qu'ils croient que les esprits peuvent tout faire. Nous n'avons point de prétentions aussi ridicules, mais s'il y a des esprits, il est évident que leurs conditions d'existence ne sont pas tout à fait les mêmes que les nôtres et il est par conséquent probable qu'ils peuvent connaître ou agir en vertu de certaines lois naturelles, encore inconnues de nous.

Les spirites éclairés, et il y en a beaucoup, connaissent mieux que personne la complexité des phénomènes psychiques, ils savent combien il est difficile souvent de distinguer entre ceux qui ont une origine animique et ceux qui ont une origine spirite; mais, en étudiant les faits, et simplement les faits, ils n'en arrivent pas moins à la conclusion que beaucoup de ces phénomènes ne peuvent provenir que des esprits et prouvent par conséquent la survie.

D'ailleurs, s'il y a des spirites qui font un peu trop de théories, et pour qui les esprits semblent, en effet, être des *Deii ex machina*, il y a aussi des non spirites, des savants même, qui ne font pas moins de théories dans un autre sens, et qui ont, eux, leur *Deus ex machina* dans le subconscient.

Croyez, Monsieur, à ma considération distinguée.

ELLEN S. LETORT.

Paris, 22 octobre 1905.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Les âmes du Purgatoire.* — II.

Plusieurs saints ont communiqué avec des âmes du Purgatoire. Ainsi, Saint Hugues, l'illustre abbé de Cluny, à qui apparut un de ses moines, nommé Durand de Brinon. Ce religieux, sans être un mauvais prêtre, avait l'esprit malicieux et railleur, et Hugues l'en reprenait souvent. Il se montra, peu de jours après sa mort, la bouche tordue et noire, comme si toutes ses méchantes paroles l'eussent brûlée au passage, et réclama des prières.

Sainte Perpétue vit son jeune frère, Dinocrate, sortant comme d'un lieu obscur, le visage couvert de sueur et de crasse, les lèvres sèches et brûlées, faisant de vains efforts pour atteindre une eau limpide, dont une vasque, au-dessus de lui, était pleine. La sainte passa en prières à son intention une des nuits qui précédèrent son martyre. Elle revit son frère dans une lumière brillante, lui-même le teint éclatant et les yeux gais. Il semblait boire avec plaisir l'eau contenue dans un flacon qu'il portait à sa ceinture, et courut jouer, comme font les adolescents.

La sœur bien aimée de saint Thomas d'Aquin, morte abbesse de Sainte-Marie de Capoue, franchit les limites de l'éternité pour apprendre à l'illustre docteur que son frère, le comte Landolphe, était en purgatoire. Thomas, qui en avait été cruellement persécuté, pria ardemment pour abréger ses souffrances.

On connaît les visions de sainte Françoise, romaine.

Cette admirable veuve, fondatrice des Oblates, a laissé le récit de quatre-vingt-treize visions, qu'elle dicta elle-même à son confesseur. Dans ces visions, le purgatoire est distribué comme l'enfer. Au seuil, la servante de Dieu vit écrits ces mots : « C'est ici le purgatoire, lieu d'espérance ». Dans la partie inférieure souffrent les âmes qui n'ont pas satisfait pour des péchés mortels. Sept années de souffrances y correspondent à la peine méritée pour un seul péché. C'est l'ange gardien de chaque âme qui recueille les suffrages offerts pour elle sur la terre. Ces âmes en bénéficient bien de la meilleure part, mais le reste est réparti entre toutes les âmes du purgatoire. La partie la plus brûlante du purgatoire inférieur est réservée aux religieux et aux prêtres, eussent-ils commis de moindres péchés que les séculiers. Françoise y reconnut un prêtre fort pieux, mais qui avait trop sacrifié à son faible pour la table et le bon vin. Le purgatoire intermédiaire est destiné à l'expiation des péchés véniels, et le purgatoire supérieur à la purification des imperfections.

La bienheureuse Emilie Bicchieri, du Tiers ordre de Saint-Dominique, eut des visions semblables. Les constitutions de son monastère de Sainte-Marguerite (dans le Milanais) portaient que les jours de jeûne, on ne pouvait même pas boire de l'eau au dehors des repas sans la permission de la supérieure. Celle-ci, qui était fort versée dans la connaissance des voies spirituelles, souvent la refusait, quelquefois l'accordait. Elle ne manquait jamais de dire qu'une mortification, qu'une abstinence qu'on s'impose par pure obéissance, est du plus grand profit pour la vie éternelle. Elle suppliait ses religieuses de vouloir bien réserver ce soulagement pour l'autre monde, de le déposer entre les mains de leur ange gardien, afin qu'il l'appliquât au soulagement de leurs âmes lorsqu'elles seraient en purgatoire.

Un exemple vient prouver l'efficacité de cette excellente pratique. Sœur Marguerite Avogadro de Querito se montra à Mère Emilie, trois jours après sa mort. C'était l'une de celles à qui la supérieure avait souvent refusé la permission de boire ; elle avait accepté cette petite pénitence en esprit de mortification. Mais à peine fut-elle morte et parvenue en purgatoire que son ange gardien, déversant cette eau, répandait autour d'elle une sorte de fraîcheur.

La Vénérable Benoîte Rencurel, sainte bergère du Dauphiné, avait une tendre piété pour les âmes du Purgatoire. Un soir de la Toussaint, étant restée fort tard à prier pour ces âmes au pied de la croix d'Avançon, elle crut voir, selon son expression, « une nuée d'un quart de lieue sortir de la vallée. » Cette nuée était composée d'âmes en robes de vapeur, ayant à leur tête la Vierge et deux anges. L'une d'elles se détacha de la sainte cohorte et vint remercier la bergère de sa piété : « Nous sommes, lui dit-elle, des âmes qui sortons du Purgatoire. »

Il faudrait citer encore sainte Marguerite de Cortone, la révélation faite à sainte Madeleine de Pazzi, saint Bernard de Menthon, saint Libert, saint Alphonse de Liguori, sainte Vitaline, la vision de saint Malachie, l'apparition faite à saint Martin de Tours, celles de la B. Esprite, etc., etc.

Il faudrait citer aussi la fameuse tradition du Purgatoire de saint Patrice, l'une des légendes qui ont le plus vivement intéressé les esprits au moyen âge, l'un des faits dont on suit le mieux la trace à travers les siècles, depuis le VIe jusqu'au milieu du XVIIIe. Mais cette tradition du Purgatoire de saint Patrice, qui a inspiré un drame à Calderon : *El Purgatorio de San Patricio*, mérite bien que nous lui consacrions un article distinct.

GEORGE MALET.

LA FÉGATOTHÉRAPIE

UNE PREUVE A L'APPUI DE LA THÉORIE
DU Dr FÉLIX AURIGO

Clans (Alpes-Maritimes), 22 octobre 1905.

Mon cher Maître,

Vous avez publié, dans le numéro du 1er septembre de l'*Echo du Merveilleux*, un remarquable article sur la découverte, par le Dr Félix Aurigo, de Marseille, des propriétés bienfaisantes du foie frais des animaux dans diverses maladies.

Cet article est tombé sous les yeux d'un de mes tout proches parents et voici la lettre que j'ai reçue, il y a quelques jours. Elle n'était point destinée à la publicité et j'ai tenu à lui laisser son style familier, afin qu'elle garde jusqu'au bout son caractère d'authenticité absolue.

Château de Kifistre, Commune de Saint-Molf, par Guérande
(Loire-Inférieure).

11 octobre 1905.

Mes chers enfants,

. . . .

J'ai lu, dans l'*Echo du Merveilleux* du 1er septembre, un long rapport très intéressant au sujet duquel je vais vous soumettre l'épreuve suivante :

Ce rapport d'un docteur marseillais parle des surprenantes guérisons qu'il a obtenues en traitant diverses maladies, et notamment des maladies de poitrine, par l'électricité *animale* qui réside plus particulièrement dans le foie. Il s'est donc avisé d'appliquer des tranches de foie frais sur les parties

malades, et d'après des attestations qui paraissent sincères, le succès a été prodigieux.

Ce qui vous paraîtra plus surprenant encore c'est que votre oncle Georges avait très sérieusement « gobé » le rapport. Moi, moins.

Or, nous nous rendons à Séréac pour six jours, mesurer mes blés, et là je trouve mon brave père Ollic toussaillant ferme, surtout la nuit, disait-il.

Il avait attrapé une pleurésie et le docteur lui avait dit qu'il avait une bouteille d'eau dans le flanc gauche. Il lui avait mis des pointes de feu. Le curé, même, était venu, me disait sa bonne femme en pleurant.

Ce qui m'avait surtout frappé dans tout ceci et alarmé pour mon fermier, c'est que le médecin lui avait dit que ce serait très long, ce qui n'est jamais bon signe.

Le surlendemain de notre arrivée je dis à votre oncle Georges :

— « Dis donc ? Si on lui conseillait de se traiter au foie, ce n'est ni difficile, ni dispendieux. »

Et dès le lendemain, avec l'acquiescement du malade, on se procura du foie frais et on lui en appliqua une feuille sur le côté qui avait eu des pointes de feu et *sur ces mêmes* pointes.

Eh ! bien, dès le lendemain, le malade respirait mieux et quand nous avons quitté Séréac il y a environ trois semaines, il allait de mieux en mieux. Je lui avais recommandé — de mon chef — de continuer ce traitement pendant une dizaine de jours. Or j'ai reçu hier de sa jeune fille, qui garde les vaches là-bas, une lettre de reconnaissance et de remerciements pour avoir guéri son père.

Je vous cite tout ce qui s'est passé et je vous engage à bien lire l'*Echo* pour en faire profiter vos amis.

Je vous embrasse...

Votre grand-père.
R. Dion.

J'ai pensé, mon cher maître, que cette lettre intéresserait tous vos lecteurs et que vous y trouveriez vous-même une de ces preuves formelles et indéniables qui sont si difficiles à grouper lorsqu'il s'agit d'étayer une théorie par des faits irréfutables.

Croyez-moi toujours votre tout dévoué.

René Le Bon.

EXAMEN DES PRONOSTICS de guerre et de révolution

I

M. Nébo a découvert un *filon* qui peut conduire à une mine.

Le filon, ce sont les résultats incontestables obtenus par sa méthode, tels que sa prévision réalisée concernant les influences astrales du 28 août au 8 septembre derniers. Et la mine, ce serait l'astrologie politique devenue science.

Mais, justement parce que la méthode semble sérieuse, elle vaut la peine qu'on la contrôle avec rigueur, elle mérite un examen scientifique sévère.

Pour contrôler absolument la méthode de M. Nébo en ce qui regarde le *passé*, il faudrait un travail que seule une association renfermant des astronomes, des chronologistes et des astrologues pourrait mener à bien sans trop de lenteur. Il faudrait écrire un énorme *Dictionnaire astro-historique* où tous les événements de l'Histoire, rangés selon l'ordre chronologique, se placeraient dans une colonne en parallèle avec tous les aspects célestes correspondants, placés dans l'autre colonne. Muni de ce Dictionnaire, on contrôlerait aisément l'influence des divers cycles astraux, des régions de feu et d'air, des positions planétaires, etc... sur les événements historiques.

En attendant qu'un pareil ouvrage existe, j'ai cherché sommairement si les assertions de M. Nébo étaient justifiées par les faits du passé. J'ai reconnu que, souvent, elles l'étaient.

Je ne saurais encombrer l'*Echo* de mes recherches. Je me bornerai donc à donner trois exemples : un de simple *confirmation*, un autre d'*extension*, un troisième de *confirmation générale*, malgré une divergence secondaire.

Confirmation. — M. Nébo indique le cycle de 114 à 118 ans comme applicable à des séries de faits importants, à de grandes luttes.

Il cite les guerres puniques et la guerre de Cent ans. J'ai relevé que les *guerres médiques* également se conforment à ce cycle. Commencées en 492 avant Jésus-Christ, elles se terminent en 376 par la paix signée entre Evagoras et le roi des Perses, cet Evagoras, omission singulière, n'ayant pas été compris dans le Traité d'Antalcidas, signé en 387. On dirait l'omission faite exprès pour que les guerres médiques atteignent la durée du cycle (492-376, différence : 116 ans) (1).

Extension. — M. Nébo n'adapte son cycle de 114 ans qu'à des séries d'événements fermées, isolées entre elles. Mais on peut accorder plus d'extension à l'influence de ce cycle. J'ai constaté que si, à partir de 1789, on remonte l'Histoire par périodes de *114 ans environ*, un événement important se rencontre à l'origine de chacune de ces périodes. En sorte qu'une magnifique suite *ininterrompue* de cycles de 114 années embrasse toute l'Histoire, au moins depuis la destruction du Royaume de Juda par Nabuchodonosor.

Voici les événements têtes de cycle, à dater de 753 :

(1) M. Nébo applique aux Croisades un autre cycle de 171 à 178 ans. Or, si l'on joint à la durée des guerres médiques l'espace de temps écoulé entre leur fin et la bataille d'Arbelles où Alexandre *complète* ces guerres en renversant l'empire des Perses, on trouve 171 ans (492-321).

754. Le Pape Etienne sacre de nouveau Pépin et ses deux fils (Carloman et Charles, qui sera Charlemagne) et frappe d'anathème les ennemis de la dynastie *Carlovingienne*. — 981. Commencements de la puissance de la famille *Capétienne*. — 1095. Première *Croisade*. — 1108-09. Débuts du règne de Louis VI. La *royauté* entreprend sa longue lutte contre la *féodalité*. —1223. Mort de Philippe-Auguste. La Croisade réprimant les Albigeois tire à sa fin. La *France du Nord s'annexe la France du Midi*. — 1336-37. Commencement de la guerre de *Cent ans*. — 1448. Reprise des hostilités contre l'Angleterre, qui sera définitivement *vaincue*. — 1561-62. Edit contre les Huguenots. Commencement des *guerres de Religion*. — 1674-75. Conquête de la Franche-Comté par Louis XIV en personne. Débuts, à Nimègue, des négociations pour la paix. C'est *l'apogée de la puissance de Louis XIV*. — 1789. Etats généraux, *Révolution française*. — 1903. Commencement de la persécution légale contre l'Eglise. *Loi anticongréganiste*. Cette loi ne serait donc pas un accident passager mais un événement aussi gros de conséquences lointaines que les autres événements têtes de cycle inscrits en la liste précédente.

Confirmation générale. — Certaines symétries historiques restent étrangères aux cycles dont s'est occupé M. Nébo. Il y a une symétrie évidente entre la guerre de Crimée et la récente guerre russo-japonaise. La première éclate sous le règne de Nicolas Ier, la seconde sous le règne de Nicolas II. Dans la guerre de Crimée, le grand port Sébastopol est pris au bout d'un long siège héroïque, l'expansion de la Russie est arrêtée, refoulée à l'Occident, surtout par les Français, alliés des Anglais. Dans la guerre russo-japonaise, Port-Arthur est pris au bout d'un long, héroïque siège, l'expansion de la Russie est arrêtée, refoulée à l'Orient par les Japonais, alliés des Anglais.

On observe quelques différences entre les deux guerres. Ainsi les Anglais ne contribuent pas militairement à la campagne de Mandchourie et à la prise de Port-Arthur, alors qu'ils contribuèrent militairement à la campagne de Crimée et à la prise de Sébastopol.

Mais en Crimée et à Sébastopol, le rôle le plus actif fut celui non des Anglais mais de leurs alliés Français et les deux guerres demeurent assurément symétriques dans l'ensemble.

Néanmoins, elles sont séparées par un intervalle de 49 à 50 ans qui ne coïncide avec aucun des cycles dont fait usage M. Nébo.

Inutile de parler du cycle de 114 ans. Mais les petits cycles eux-mêmes ne coïncident point. Celui de 57 à 59 ans est trop fort, celui de 36 à 38 ans trop faible.

Y aurait-il échec à la méthode ?

Il me semble que le rapport se trouverait peut-être avec les cycles des planètes dites inférieures. J'ai remarqué que 6 révolutions complètes de Vénus donnent 48 ans et 7 révolutions complètes de Mercure (1) 49 ans. Ces chiffres, le dernier surtout, *coïncident avec l'intervalle entre les deux guerres*. (Ce cycle serait-il funeste à la Russie ? En 1805, cinquante ans avant la prise de Sébastopol, on trouve la bataille d'Austerlitz). Il y aurait donc toujours rapport avec un cycle astral, sinon avec ceux étudiés par M. Nébo, et cela confirmerait au moins la doctrine *générale* du savant chercheur sur l'influence des cycles.

Quant à l'influence des régions de feu et d'air, je n'en citerai pas d'exemples, M. Nébo en ayant cité de très nombreux dans ses articles.

Ainsi un examen sommaire du passé valide plutôt les théories de votre éminent collaborateur.

C'est ce qui engage à examiner avec attention ses pronostics sur l'avenir.

Mais, je dois le dire, sa méthode appliquée aux aspects célestes précis et réels me semble combattre en partie ses pronostics.

Je l'avais indiqué dans l'*Echo* du 1er septembre et les arguments qu'il m'oppose dans l'*Echo* du 1er octobre ne m'ont pas convaincu.

Reprenons l'étude des pronostics de guerre :

Le cycle de 36 ans ramène bien, pour 1906, les désastres de 1870. Mais, comme M. Nébo l'a déclaré, le cycle de 57 à 59 ans ne ramène pas de guerre et le cycle de 114 ans ramène la campagne de Valmy, victorieuse, peu importe pour quel motif. De plus, M. Nébo ne l'a point signalé, le cycle de 342 à 354 ans tendrait à réitérer la belle résistance du duc de Guise à Charles-Quint (1553) et une lutte, en somme sans désavantage, de la France contre l'Allemagne ; et le cycle de 171 à 178 ans renouvellerait une campagne heureuse de la France contre l'Autriche et un traité contenant une clause par laquelle la Lorraine reviendrait à la France. (Voir Histoire de Louis XV, années 1733 à 1735.) Les cycles apportent donc trois présages bons, un nul et un mauvais.

Passons à la position des planètes.

Au sujet de Saturne, M. Nébo m'objecte que le schéma expérimental et le schéma théorique des régions de feu ne concordent pas, et il invoque trois exemples où le schéma expérimental aurait eu une action prépondérante.

Or, si l'on étudie la position non pas approximative mais précise de Saturne, on voit que de ces trois exemples un seul est juste, celui de la guerre intestine Suisse en novembre 1847, où Saturne n'est que dans

(1) Voir l'*Astronomie populaire* de Flammarion, pages 419,420

les premiers degrés des Poissons, c'est-à-dire, d'après le schéma théorique, en région neutre. Il faut cependant observer qu'Uranus est très maléficié à ce moment (quinzième degré du Bélier, le cœur de la pire région de feu). Ne serait-ce point cette *très mauvaise* situation d'Uranus qui, plutôt que le schéma expérimental, aurait fait triompher la révolution, malgré la neutralité de Saturne ?

Un autre des exemples invoqués par M. Nébo ne prouve pas en faveur du schéma expérimental, mais du *schéma théorique*. Le coup d'Etat de Cabral en Portugal s'accomplit du 25 janvier au 10 février 1862.

A cette époque, Saturne va du 6e au 10e degré du Capricorne, c'est-à-dire ne sort point de la région de feu, d'après le schéma théorique.

Le troisième exemple ne donnerait pas plus raison aux conclusions de M. Nébo qu'aux miennes. Il est, en effet, contraire aux deux schémas à la fois. L'insurrection polonaise éclate en 1863 et se prolonge jusqu'en 1864. Avant 1863 il y a des fermentations sans réelle insurrection. Or, en 1863-64, Saturne est dans la Balance, *en région d'air* ! D'ailleurs Uranus est favorisé, Neptune maléficié. Les aspects célestes sont aussi opposés que possible à une révolution. Elle proviendrait donc exclusivement de la *volonté* des Polonais, sans aucun appui d'ambiance astrale. Et l'on peut noter, en passant, à l'actif de l'astrologie, qu'il n'y a guère de révolution qui aient si déplorablement échoué.

Les faits plaidant pour le schéma expérimental se réduisent donc à un seul; encore est-il douteux, à cause du très mauvais état d'Uranus.

Enfin j'attirerai l'attention de M. Nébo sur la découverte, due à M. Nébo lui-même, que les guerres désastreuses qui ont accablé la France au XIXe siècle coïncidèrent avec le séjour *simultané* d'Uranus et de Neptune en région de feu.

Et ce séjour s'avère plus important, comme influence fatale, que celui de Saturne en région de feu. Car si, lors du désastre de Sedan, Saturne était maléficié dans le Sagittaire, lors du désastre de Leipsick (1813), Saturne était dans une région *neutre*, et, lors du désastre de Waterloo (juin 1815), Saturne était *favorisé*, en région d'*air*, dans le Verseau.

Mais, pendant les trois désastres, Uranus et Neptune étaient l'un et l'autre maléficiés.

Donc l'influence de leur état simultanément maléficié l'emporte sur celle de Saturne, puisque la situation de Neptune et d Uranus demeurant mauvaise, le désastre est aussi grand, que la situation de Saturne soit mauvaise, ou neutre, ou bonne.

Or, le séjour SIMULTANÉ d'Uranus et de Neptune dans les régions de feu ne se reproduit pas au cours des années 1906 et 1907.

En résumé, l'examen détaillé des cycles et des planètes supérieures présage, pour l'an prochain, une ambiance astrale indécise qui ne seconde fortement ni la France ni l'Allemagne.

Il me paraît que cette indécision permettra d'éviter la guerre, ou si elle éclate, ne la rendra pas désastreuse pour la France (1).

ALBERT JOUNET.

LE STHÉNOMÈTRE

Une lettre du Dr P. Joire

14 octobre 1905.

Cher monsieur,

Dans le dernier numéro de l'*Echo du Merveilleux*, M. A. Jounet signale des expériences qu'il a faites avec mon sthénomètre, qui appellent une petite rectification.

Je n'ai pas dit que l'aiguille du sthénomètre soit absolument insensible à la chaleur. Je sais bien que, dans certaines circonstances, la chaleur peut provoquer des courants d'air même à l'intérieur de la cloche, qui pourraient mettre l'aiguille en mouvement. Mais j'ai dit : « Dans les conditions où nous nous sommes placés, ces forces (en particulier la chaleur) ne s'exercent pas ; et dans les expériences, *telles que nous les indiquons*, une force autre entre en jeu. »

Voilà mes conclusions telles que je les ai données, et, dans des expériences scientifiques, il est important de ne me faire dire ni plus ni moins.

J'ajoute du reste que les expériences de M. A. Jounet confirment pleinement les miennes.

Puisque une bouillotte dont la température était de 40° 8, a déplacé l'aiguille de 21 degrés et que la main, avec une température de 35°5, a déplacé l'aiguille de 38 degrés, il est évident que la main agissait par une force autre que la température. En tenant compte de sa seule température, la main aurait déplacé l'aiguille de un peu plus de 15 degrés; or, elle la déplace de 38 degrés, c'est-à dire plus du double.

Ceci confirme bien ma conclusion, qu'une force autre que la chaleur entre en jeu.

De nouvelles expériences que je publierai plus tard sont aussi concluantes et donneront des résultats inattendus.

Dr JOIRE.

(1) En 1912, la situation deviendra extrêmement favorable à notre pays, Saturne étant en région d'air, pendant que Jupiter sera en région de feu (Sagittaire), Uranus en région d'air et Neptune en signe d'eau. C'est un aspect céleste semblable à celui de la campagne d'Iéna (1806).

M. Nébo exécute, dans son dernier article, une charge à fond contre les divisions traditionnelles du Zodiaque. Ces divisions ne sont pas arbitraires, mais déduites des variations annuelles de l'influence du soleil. L'influence des conjonctions et oppositions de Saturne et de Jupiter est tout autre chose. Seuls, des exemples multipliés pourront décider si les régions d'air et de feu en rapport avec des événements politiques doivent s'identifier avec celles du Zodiaque ou, au contraire, avec les régions déterminées par les conjonctions et les oppositions de Jupiter et de Saturne.

LA GRAPHOLOGIE
chez les Japonais

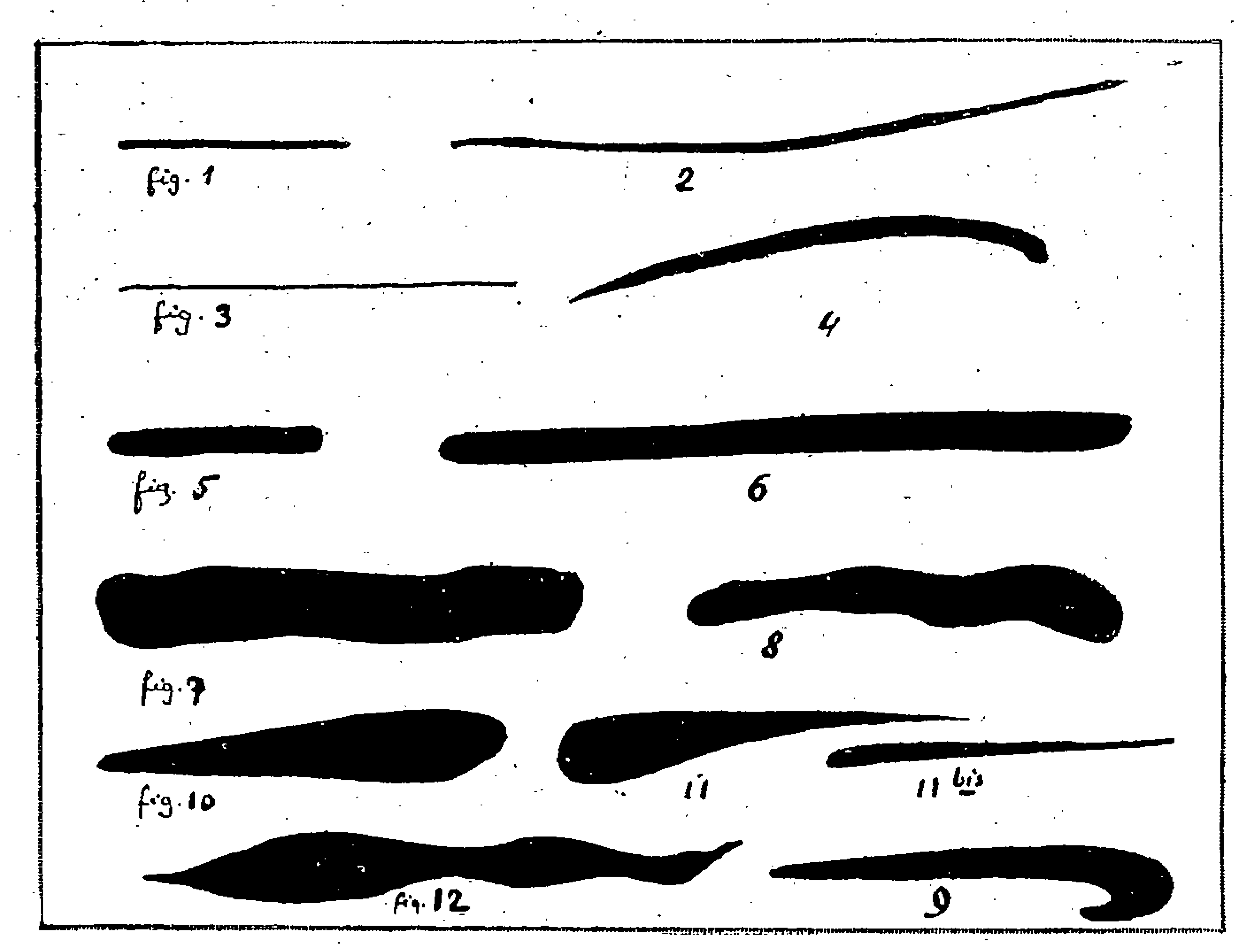
L'étude du caractère par l'écriture tend de plus en plus à se généraliser, non seulement dans le grand public, où elle rend de nombreux services, mais encore dans le monde savant plus réfractaire à la science *non officielle* comme les lecteurs de l'*Echo du Merveilleux* le savent tous.

C'est que la graphologie repose sur un *principe bien simple* : le geste que nous formons en écrivant, étant, comme tous les autres gestes, émané du cerveau, la main est ainsi la fidèle exécutrice des mouvements cérébraux. Il s'ensuit que l'écriture doit reproduire non seulement nos passions, instincts, actes volontaires, c'est-à-dire notre caractère normal, mais encore traduire fidèlement nos impressions les plus passagères : *être agitée* si nous sommes agités; *calme* si nous sommes calmes ; *désordonnée* si nous avons l'imagination plus ou moins vagabonde ; *tombante* si nous sommes malades, tristes ou affaissés.

Ceci dit, abordons le sujet qui nous occupe aujourd'hui.

Les gestes sont les mêmes dans tous les pays. La graphologie, inventée par un Français, l'abbé Michon, il y a cinquante ans, a été pratiquée de tous temps d'une façon instinctive. On a la preuve certaine que l'étude du caractère par l'examen du graphisme individuel a été connue au Japon depuis des siècles.

Au Pays du Soleil Levant, les gens qui tirent la bonne aventure par la physionomie, les lignes de la main et avec des moyens plus ou moins mystérieux, ont l'habitude de faire *tracer* par leurs clients *une ligne ou barre sur une feuille de papier*, et voient ainsi l'ensemble de leur tempérament. Vous avez bien compris : *un simple trait* suffit aux sorciers japonais pour juger le caractère ; combien de nos graphologues européens pourraient en faire autant ?



Les barres Japonaises

Voici les principales barres qui leur servent de types :

Ces barres sont ici représentées en tenant compte des proportions, car les Japonais écrivent avec un pinceau, ce qui fait que le trait est beaucoup plus gros, surtout les formes 1-2-3-4. De plus, elles sont horizontales, bien que l'écriture japonaise, tirée de la chinoise, soit tracée de haut en bas. Pour les barres verticales, d'ailleurs, les significations sont les mêmes.

Barre mince, rigide, courte (*fig. 1*), signifie esprit net, décidé.

Barre mince et rapide, plus ou moins horizontale, comme un trait de plume (fig. 2), signifie vivacité, gaieté, volonté faible.

Barre fine et tracée lentement (fig. 3), signifie délicatesse de goûts et de sentiments, caractère égal, un peu maniéré.

Barre rapide, en coup de plume recourbée (fig. 4), signifie vivacité, violence, despotivisme.

Barre courte et appuyée (fig. 5), signifie volonté forte et nette, franchise.

Barre longue et appuyée (fig. 6), signifie volonté forte, initiative, franchise.

Barre lente et massive (fig. 7), signifie sensualisme, goûts un peu vulgaires.

Barre informe (fig. 8), signifie nonchalance et paresse, mensonge. Cette barre affecte toutes les formes, grande ou petite, mais toujours inélégante. Il y a beaucoup de laisser-aller, de sans-gêne.

Barre terminée par un crochet (fig. 9), signifie ténacité, caractère crochu.

Barre terminée en massue (fig. 10), signifie franchise, violence.

La Barre terminée en pointe a deux significations, selon qu'elle est mince au début (fig. 11 bis) ou épaisse (fig. 11); *mince*, elle signifie colère, méchanceté ; *épaisse*, elle signifie esprit rusé.

Barres en fuseaux ou à renflements multiples (fig. 12), signifie sensualisme raffiné.

La direction du trait a aussi son importance. Avant tout, et quelle que soit leur forme, lorsque les *barres sont ascendantes*, les sorciers japonais voient l'activité et la gaieté ; au contraire, *lorsqu'elles sont descendantes, lorsqu'elles tombent*, ils conjecturent la maladie, le découragement, la mollesse.

Les Japonais savent distinguer les moindres nuances, d'autant mieux que le consultant manie le *pinceau* sous leurs yeux, et qu'il se trahit ainsi par ses gestes plus ou moins vifs, violents, hardis, calmes ou hésitants.

Ne trouvez-vous pas curieuse cette façon d'interpréter l'écriture réduite à sa plus simple expression : *le trait*. Mais il y a mieux : c'est que toutes ces explications, si brèves et un peu vagues, correspondent à nos propres principes graphologiques. En un mot, c'est *la quintessence de la graphologie* devinée et appliquée de temps immémorial par l'esprit subtil des Asiatiques.

Les Japonais, comme les Chinois, attachent une importance énorme à la délicatesse du graphisme scriptural, ou plutôt à l'originalité artistique des traits. Ils disent d'une belle écriture qu'elle est *sainte, sacrée* Il y a des Japonais qui passent toute leur existence à perfectionner leur écriture, non d'après les règles calligraphiques, mais *d'après certaines formes qu'ils jugent belles.* Nous avons en France l'équivalent, lorsque nous disons de certaines écritures d'artistes *qu'elles ont du cachet.*

J'ai donné dans le fac-simile ci-contre les principales formes de lignes, d'après la méthode japonaise, car il y a autant de façons de tracer une ligne qu'il y a d'individus.

Quoiqu'il en soit, deviner le caractère des gens d'après une simple barre tracée par eux exige un certain don d'observation et d'intuition. Peu de nos graphologues européens, avec leurs méthodes détaillées, seraient capables d'un pareil tour de force.

ALBERT DE ROCHETAL,
Directeur de la *Revue graphologique*.

Médiums et Voyants

MADAME DE PONCEY

Dernièrement, une lectrice de l'*Echo*, Mme Ceretti — elle m'a permis de donner son nom — m'envoyait le récit suivant :

« J'étais en relations d'affaires avec une personne habitant le Midi. Inquiète, sur le sort d'une lettre que je lui avais envoyée quelques jours auparavant, et à laquelle aucune réponse n'avait été faite, j'allai trouver Mme de Poncey.

Celle-ci me fit le portrait exact de cette personne, me dit qu'elle se trouvait dans une ville éloignée, qui lui semblait être Monaco.

C'était vrai.

Puis elle ajouta :

— Cette personne n'a pas reçu la lettre dont vous me parlez... Quelqu'un, dans sa maison, l'a détournée.

Je secouai la tête, un peu incrédule.

— Cependant, insista Mme de Poncey, ce vol m'est indiqué d'une façon très nette.

— Alors ! dis-je, je lui écrirai à nouveau.

— C'est inutile, la personne va quitter Monaco, votre lettre ne l'y trouvera plus.

Je me retirai, peu convaincue, mais quelques jours après, j'obtenais la certitude que tout ce que m'avait dit Mme de Poncey était l'exacte vérité. »

Et ma correspondante de terminer sa lettre, en me disant :

— Vous devriez retourner chez cette voyante. Elle mérite d'intéresser les lecteurs de l'*Echo*. D'ailleurs, vous l'aviez promis, lors de votre premier article.

C'est vrai, et... je tiens ma promesse. Mme de Poncey habite, maintenant, au 42 de la rue Laborde. C'est là que je la retrouve, étrange, dans un cabinet non moins étrange. Celui-ci a la forme d'un cercle. Ses murs disparaissent sous de blanches draperies. En face de moi, se trouve une glace, et devant cette glace, une sorte d'autel, sur lequel sont disposés un chandelier d'argent, où trois bougies sont allumées de chaque côté, et deux brûle-parfums d'où se dégagent des vapeurs de santal.

La table, devant laquelle Mme de Poncey est assise, a la forme d'un croissant. Elle occupe le milieu de la pièce, et elle est revêtue de signes cabalistiques lunaires.

La voyante elle-même est habillée de blanc et un croissant d'argent brille dans sa chevelure.

Mme de Poncey m'explique que son costume et son cabinet ont été constitués avec un soin méticuleux, pour attirer les vibrations lunaires qui sont, par excellence, celles propices aux voyantes.

Est-ce cette influence qui donne à Mme de Poncey la précision de vision dont je suis le témoin, en cette seconde visite ? Est-ce la direction du professeur des Sciences Hermétiques qu'elle s'est adjoint et qui préside à nos expériences ? Je l'ignore ; mais, cette fois, je n'éprouve aucune déconvenue.

Cependant, la même influence mauvaise de jadis se fait sentir et m'enveloppe de noir aux yeux de ma voyante.

C'est alors qu'un fait curieux se produit. Après avoir lutté quelque temps, pour arriver à percer ce *noir*, Mme de Poncey manifeste de la satisfaction.

— Ah ! on vous dégage ! s'écrie-t-elle en souriant. Sceptique, je l'avoue, je ne prêtai pas une grande attention à ces paroles, car je n'éprouvais aucune sensation d'y ajouter foi.

Mais, tout à coup, je sentis sur mes mains un souffle froid. La pièce était surchauffée, et depuis un certain temps que j'occupais cette même place, je ne m'étais aperçue d'aucun courant d'air. Ce souffle dura plusieurs minutes et put être constaté par les assistants, au nombre de trois.

Moi-même me trouvai d'accord avec la voyante, sur l'instant où il cessa.

C'était un rayon blanc qui descendait sur nous, m'expliqua celle-ci.



MADAME DE PONCEY

Cet incident passé, Mme de Poncey entra hardiment dans ma vie, m'entretint des personnes intimement liées à celle-ci, et me donna des conseils — qui, je l'avoue, étaient plutôt en désaccord avec mes désirs et ma volonté.

Ceci prouvait bien, à mon avis, qu'il n'y avait pas lecture de pensée : car dans ce cas ma voyante eût suivi mon inspiration et conseillé ce que je pensais et désirais.

Cette consultation personnelle ne me permet pas d'entrer dans des détails qui n'auraient aucun intérêt pour le lecteur ; je préfère leur narrer le fait de voyance psychométrique obtenu par Mme D..., l'une des personnes présentes.

Celle-ci remit à Mme de Poncey un portrait qu'elle avait porté longtemps, alors qu'elle faisait chaque jour le trajet d'un même point à un autre même point. La voyante lui dépeignit exactement ce trajet et lui donna des détails sur son état moral, à cette époque.

Cette dame renouvela l'expérience avec une lettre et, cette fois encore, Mme de Poncey décrivit la personne qui avait écrit la lettre, la ville d'où ce message était parti et même le couvent où son auteur était en pension.

Mme de Poncey paraissant fatiguée, je mis fin aux expériences, et demandai au professeur présent quelques détails sur son sujet.

Cette personne, me dit-il, n'est pas une somnambule ordinaire. Elle ne dort pas, comme vous le voyez. A force d'entraînement, elle est parvenue à faire passer dans le conscient ce qui se passe généralement dans l'inconscient, c'est-à-dire qu'elle n'a pas besoin d'être isolée, par le sommeil, pour donner à ses sens hyperphysiques le degré de dégagement nécessaire pour enregistrer les vibrations de la pensée. Elle y arrive très bien à l'état de veille, comme vous venez de le constater.

— Et ce cabinet? interrogeai-je,

— Vous savez sans doute, me répondit M. le Professeur des Sciences Hermétiques, que les vibrations lunaires, mercuriennes et venusiennes sont celles qui correspondent le mieux aux influences de la voyance. En réunissant autour d'un sujet tout ce qui porte la signature lunaire, c'est-à-dire pour la couleur : le blanc ; pour le métal : l'argent; pour la forme : le croissant, on double autour de lui l'influence favorable à sa lucidité.

J'ai remercié M. le Professeur de ses explications, et j'ai pris congé, tenant surtout à relater aux lecteurs les faits de voyance remarquables que j'ai pu constater, mais dont l'explication m'apparaît encore très ténébreuse.

Mme Louis Maurecy.

L'INTUITION TÉLÉPATHIQUE

et ses phénomènes chez M. X..., de Paris

Dans un article du 15 août dernier, j'ai parlé de la cartomancie fluidique ou télépathie cartologique, dont le type le plus curieux est certainement Mme Kaville, 187, rue de Grenelle. Je ne dis rien aujourd'hui des merveilleux talismans dont elle dispose et qui sont dus, pour la plupart, à ses longues observations et à ses patientes recherches. J'aurai sans doute l'occasion d'en parler un jour et d'en signaler quelques effets prodigieux, avec preuves à l'appui.

Pour en revenir à mon sujet, à côté de la télépathie *cartologique*, il y en a une autre, plus rare encore, et qui est la *télépathie absolue*, c'est-à-dire à l'état *permanent* et sans le secours d'aucun élément intermédiaire.

La télépathie *directe* est à la télépathie *cartologique* ce que la télégraphie sans fil est à la télégraphie avec fil conducteur et appareil de transmission.

On a souvent, de l'une et de l'autre, une idée très fausse, et peut-être n'est-il pas superflu de commencer ici par quelques considérations préliminaires.

La télépathie, comme son nom l'indique, est la sensation à distance, ou, si l'on veut, la mise en communication de deux centres psychiques plus ou moins éloignés.

Pour que la télépathie existe, il n'est pas nécessaire que les deux termes de cette communication en aient le sentiment net et la connaissance précise.

Il peut arriver que les deux points terminus de cette télégraphie animique se sentent en correspondance réelle ; mais, le plus souvent, il n'y a que l'un des deux agents télépathiques à en avoir la conscience et la perception distincte.

Tout le monde connaît par expérience, ou au moins par ouï-dire, ces sensations intimes, inexplicables, qui vous donnent la vision et la certitude d'événements qui se passent souvent à des distances considérables.

C'est, par exemple, une mère qui ressent la joie ou la douleur éprouvée au loin par un fils absent ; c'est un frère qui souffre lui-même d'un accident grave survenu à un frère en voyage ; c'est un ami qui, à des centaines de lieues, voit un ami périr dans un naufrage, un déraillement, un incendie ou quelque horrible catastrophe ; c'est le froid de la mort qui vous passe au cœur avec le sentiment d'un trépas soudain emportant un parent ou un être particulièrement aimé.

Les *pressentiments* rentrent dans cet ordre d'idées. Ils proviennent d'une télépathie spéciale qui met l'âme en communication, soit avec les activités psychiques qui évoluent dans notre vie ou celle de nos relations, soit avec les causes multiples qui forment la trame des événements et entraîne, pour nous ou ceux qui nous touchent, des conséquences heureuses ou malheureuses.

On remarquera que la puissance télépathique est proportionnelle à la puissance d'*affinité* morale ou physique qui unit deux êtres : elle a sa source dans l'union des pensées et des volontés, la concordance des aspirations, l'harmonie des cœurs et des sentiments, en un mot, dans l'intimité psychique qui rapproche deux âmes ; en sorte que la sensation à distance n'est que la *sympathie* étendue, dilatée, qui se transforme en *télépathie*.

En principe, on peut dire que tout homme possède ou a possédé, plus ou moins, à un moment de sa vie, le don singulier de la télépathie ; car il est inhérent au fond même de la nature humaine.

Mais il est juste d'observer qu'il y demeure presque toujours à l'état latent, inexploré, inexploité, comme assoupi ou paralysé ; et, quand il se manifeste, c'est généralement par crises, par soubresauts, comme les éclairs et les commotions électriques.

Dans mes nombreuses recherches sur la *télépathie absolue*, j'ai bien rencontré, çà et là, des personnes jouissant de cette faculté mystérieuse. Mais, *sauf une exception*, j'ai constaté qu'elles ne l'ont eue que pour un temps relativement court et seulement dans un champ excessivement limité.

C'est pourquoi se révèle si étrange et si impressionnante l'*exception* dont je voudrais maintenant entretenir mes honorables lecteurs.

Le « sujet » dont il est ici question est vraiment une personnalité étonnante et d'une déconcertante analyse. Dans cette étude, je me contenterai de l'appeler M. X..., malgré mon vif désir de le désigner plus nettement aux amis des phénomènes d'essence transcendantale et métaphysique.

Je croirais forfaire en imprimant ici, à son insu et malgré lui, le nom d'un homme à la fois si extraordinaire et si ennemi de toute réclame.

Pourtant ce n'est pas un inconnu. Sa célébrité est déjà grande, — plus grande qu'il ne voudrait ; et il n'est pas une sommité ou un amateur des Sciences psychiques qui ne soit allé le visiter.

Bien souvent j'en avais entendu parler, et dans des termes d'une admiration telle que je la tenais pour exagérée.

D'autre part, ce qu'on racontait justifiait pleinement cette admiration, — et c'était si invraisemblable que je fusse demeuré incrédule, sans la haute autorité de mes témoins et leur exceptionnelle compétence en ces matières.

Je résolus de parvenir jusqu'au fameux voyant télépathique, et bientôt ma curiosité fut satisfaite.

D'un homme de son milieu et de sa qualité, je m'attendais bien à un accueil courtois ; j'étais loin de l› prévoir aussi aimable et aussi cordial. Mais ce que je ne saurais traduire, c'est mon impression devant cette physionomie ouverte et sympathique, rayonnante d'intelligence, avec cet œil vif et scrutateur qui, dès l'abord, sembla pénétrer jusqu'au plus intime de moi-même.

La conversation s'engage et je reconnais de suite que j'ai affaire, non pas seulement à un « voyant-sensitif », mais encore à un lettré délicat, doublé d'un philosophe très fin et d'un psychologue éminent.

Oh ! la première entrevue ! Elle a laissé en moi un tel souvenir que je ne l'oublierai jamais. Au bout d'une demi-heure, j'étais si bouleversé que rien ne pourrait en donner une idée. Car, tous l'ont observé comme moi, loin de le rendre morose et misanthrope, la pénétration quotidienne du cœur humain lui a donné je ne sais quoi de doux, de bienveillant, débordant d'indulgence et d'aménité. Et, après les intuitions ou révélations les plus émouvantes, c'est avec une simplicité plus émouvante encore qu'il ajoute le conseil qui dirige, l'indication qui éclaire, le mot qui relève et la parole qui apaise.

D'ailleurs, à mesure que, par la télépathie fluidique, il entre davantage jusqu'aux plus lointaines profondeurs de l'âme et de la vie, on sent qu'il s'y mêle, qu'il s'identifie en quelque sorte avec leurs agitations, comprenant les crises, les luttes, les angoisses, les situations les plus inextricables, toutes les noblesses et toutes les défaillances, toutes les contradictions de la mobile nature, tous les mystères du pauvre cœur humain. Et, sur tout cela, il verse une délicatesse indéfinissable qui adoucit et réconforte.

Je ne m'étendrai pas sur les révélations qui me furent faites, à plusieurs reprises, concernant ma vie et mon humble personnalité. Je dirai seulement que, chaque fois, je me retirai abasourdi, confondu, incapable de m'expliquer cette puissance de vision. Je crois me bien connaître. Cependant je ne m'étais jamais vu si nettement que dans cette analyse télépathique, véritable dissection de ma personne morale, sous une lumière intense, qui mettait en relief tous les mouvements de mon âme et éclairait tous les recoins de mon être psychique. Cette anatomie intuitive, pénétrante, me frappa plus encore que la connaissance de telle ou telle phase de ma vie ou la prédiction d'événements, réalisés depuis, et souvent d'une façon stupéfiante.

Et pourtant, Dieu sait s'il y a des choses étonnantes dans cette catégorie de faits ! Qu'on me permette d'en citer quelques exemples, empruntés à des amis qui me les ont racontés sous la foi du serment.

Un jour, une grande dame vient trouver le grand « voyant ». Il lui fait un saisissant tableau de sa situation passée et présente ; puis, abordant l'avenir : « Ah ! Madame, lui dit-il, prenez garde. Je vous vois entre les mains d'exploiteurs et d'aigrefins qui, abusant de votre confiance, vont vous attirer dans un piège et vous extorquer la forte somme ! Je crains qu'il ne soit trop tard pour aviser... »

En effet, il était trop tard ; trois semaines après, la grande dame était victime d'un chantage et d'une escroquerie audacieuse dont parlaient tous les journaux.

Une autre fois, à un littérateur qui le consultait, il dit tout à coup : « N'avez-vous pas un enfant, jeune encore ? — Oui. — Ah ! mon Dieu, quel deuil inattendu et quelle souffrance pour vous ! — Comment ! mon fils ? lui que j'aime tant ?... »

Le voyant aurait voulu retirer des paroles échappées au saisissement premier de la fatale vision. Il essaya de les atténuer. Trop tard ! Le père avait compris ; et l'enfant mourait quatorze jours après, en quelques heures, sans que rien eût pu faire prévoir ce cruel dénouement.

Un soir, il est dans un salon où on lui présente une étrangère qui veut à toute force s'entretenir avec lui. Il y consent et lui dit : « Vous y tenez, Madame ; mais à quoi bon ? Parler de votre passé ? Je ne pourrais que raviver des douleurs. Car vous êtes veuve après un mariage d'enfer et un divorce tout aussi déplorable... » Là-dessus, il retrace les souffrances et les particularités de cette vie tourmentée ; puis il ajoute : « Heureusement, l'avenir sera meilleur. Un grand personnage vous a remarquée et viendra bientôt demander votre main. Un concurrent évincé se tuera de désespoir en apprenant le fait. Néanmoins, votre mariage se fera, et la paix, dans un avenir brillant, succédera enfin aux tourments de votre vie. »

Deux mois plus tard, tout était réalisé de point en point. Je sais une dame qui vint un jour le trouver Comme elle était fort triste, il releva son courage par quelques paroles de bonté et continua ainsi : « Oui, je comprends votre douleur, car le *naufrage* de celui que vous pleurez a été celui de votre bonheur. Mais vous êtes chrétienne : courage ! Dieu ne vous abandonnera pas. Une parente éloignée a testé en votre faveur : voici venir, à brève échéance, une succession importante qui vous délivrera de tout souci matériel... »

L'héritage vint deux mois et demi après, aussi nettement perçu par l'intuition du voyant que le terrible naufrage qui avait englouti l'infortuné mari, deux ans auparavant.

Dans une autre circonstance, un père de famille se présentait pour avoir un conseil. Avant qu'il eût pu dire une phrase, M. X... l'arrêta : « Sans doute, vous souffrez beaucoup de la trahison et du lâche abandon d'une femme adorée qui a déserté ses devoirs et son foyer. Patience ! Vos chagrins vont finir. Au fond, vous êtes toujours aimé de la pauvre coupable partie déjà depuis de longs mois. Abreuvée d'amertume, elle vous reviendra bientôt, contrite et désabusée, demandant son pardon et déplorant son fatal égarement ! »

En effet, l'infidèle brebis ne tarda pas à rentrer au

bercail, qui a recouvré sa joie et sa paix des beaux jours.

Naguère, c'est une riche dame qui vient le voir au sujet de chagrins intimes. Il lui fait de sa situation un tableau si vrai qu'elle en reste comme suffoquée. Son émotion redouble quand il poursuit ainsi : « Malgré vos fréquentes *palpitations* de cœur, votre santé générale est bonne et vous aurez une vie assez longue. Seulement, d'ici peu, vous ferez une chute de voiture assez grave... — Mais, dit Mme de R., justement à cause de mon cœur, je ne prends jamais de voiture. — C'est possible. — Et, à l'avenir, j'en prendrai moins encore... — C'est de la prudence; mais je n'en affirme pas moins l'accident qui vous occupe. »

Huit jours après, Mme de R. est appelée par télégramme auprès d'une tante agonisante. Se souvenant de la prophétie, la dame se garde bien de héler un fiacre. Un tramway se trouvait là tout près, arrêté. Elle se dirige vers lui et elle allait y prendre place lorsque le mécanicien, croyant tous les voyageurs montés, fait machine en avant. La dame met le pied dans le vide, tombe et se fait une fracture au genou droit.

Je pourrais citer des centaines d'autres faits contrôlés avec le soin le plus scrupuleux. Mais dix pages d'exemples ne seraient qu'une perpétuelle redite.

Evidemment, les faits sont curieux, intéressants; mais ce qui l'est plus encore, c'est la merveilleuse faculté d'où ils découlent : c'est la manière dont cette faculté procède ; ce sont les moyens qu'elle emploie pour arriver à ces visions télépathiques du passé, du présent ou de l'avenir, à cette sorte d'invasion intuitive dans le psychisme et la conscience d'autrui ; c'est enfin l'explication cherchée par la science et donnée par le voyant lui-même.

D'accord avec lui, j'estime que ce don de la télépathie *absolue* et *permanente* est un don *naturel*, rare sans doute, sortant de l'ordinaire, ayant tout pour saisir et surprendre, incompréhensible pour beaucoup et peut-être pour tous, mais enfin naturel comme celui de la musique ou de la peinture. D'ailleurs, on a constaté que, par l'exercice, il est susceptible d'extension et de perfectionnement comme la faculté littéraire ou mathématique.

D'où il s'ensuit qu'il n'a rien de commun avec des dons similaires qu'on a admis et dont certains personnages illustres, gloire de la religion chrétienne, dons qui sont gratuits, indépendants de ceux qui en sont favorisés, ne relevant que de Dieu qui les donne ou les retire à son gré, comme l'intuition des consciences, le discernement des esprits, la vision à distance ou le pouvoir prophétique.

Enfant soumis de l'Eglise, je crois sincèrement, avec le bon sens le plus élémentaire, que Dieu, dans sa puissance et son indépendance, peut faire des miracles, c'est-à-dire des choses qui dépassent les forces de la nature et la portée de notre intelligence, qu'il est libre de distribuer des dons et privilèges surnaturels, comme bon lui semble, qu'il l'a fait et le fait encore quand il lui plaît.

Mais je regarde comme absurde et dangereux de vouloir, à toute force, faire rentrer dans le surnaturel — divin ou diabolique — tout ce qui échappe de prime abord à notre ignorance, à notre inadvertance, à nos préjugés ou à nos routines.

Laissons donc la faculté télépathique au domaine purement humain qui est le sien : elle restera toujours assez mystérieuse et assez merveilleuse pour qu'on n'ait pas besoin de lui donner des proportions surnaturelles.

En réalité, la télépathie se produit entre deux affinités sympathiques, par l'effet d'un double courant fluidique, l'un *psychique*, qui émane de l'activité de l'âme, l'autre *matériel*, qui découle de l'activité corporelle. Il résulte de ces prémisses que la télépathie peut s'établir entre deux âmes, directement sans l'intermédiaire des sens ; ou bien, matériellement, entre les éléments purement corporels de deux individualités humaines ; ou bien, le plus souvent, d'une façon mixte, par l'action combinée des deux fluides.

De même que, dans la nature, tout objet, agissant sur tous les autres, est lui-même influencé par tous, dans le cercle de leur ambiance et la sphère de leur action réciproque, — de même je pose en fait que toute créature humaine agit sur toute autre, dans le rayon de son influence, et qu'elle-même en subit l'action. Pour s'exercer généralement à notre insu, cette télépathie fluidique n'en existe pas moins dans tout ce qui est le domaine de l'humanité, de même que la gravitation est partout et en tout, à la fois active et passive, de même aussi que l'électricité est partout, ignorée, insensible, jusqu'à ce qu'une intervention de l'homme ou de la nature vienne la dégager et en manifester la présence. Cette comparaison nous fera entrevoir pourquoi la télépathie effective est relativement si rare.

Pour recueillir les ondes électriques ou magnétiques, pour les guider, s'en servir, les décomposer ou les reconstituer, il faut des conditions et des instruments spéciaux ; ainsi il faut des dispositions *psychiques* et *physiques* toutes spéciales pour recueillir le double fluide télépathique, pour l'analyser, le comprendre, l'interpréter et l'utiliser. C'est-là que com-

mence la difficulté ; car ces conditions indispensables sont excessivement rares, souvent passagères, et de là vient que les « sujets » vraiment télépathiques n'apparaissent ordinairement qu'à titre de phénomènes.

Quoi qu'il en soit, l'instrument le plus nécessaire à la télépathie fluidique est, de toute rigueur, une organisation morale et physiologique d'une extrême sensibilité. C'est un fait universellement connu et constaté que les « voyants » télépathiques sont des êtres essentiellement sensitifs,— même ultra-sensitifs, — et plusieurs sont doués d'une hyperesthésie qui dépasse toute conception.

C'est le cas de M. X..., l'objet de cette étude.

Chez lui, la sensibilité native, dans le domaine psychique comme dans celui du système nerveux, est d'une délicatesse inouïe, ainsi qu'on le verra plus loin.

Elle réside, il est vrai, dans toute la constitution animique et physique ; mais, chose étrange, c'est dans la *main gauche* qu'elle a son siège principal : main vraiment singulière, très curieuse, qui souvent déjà provoqua l'examen de docteurs célèbres et l'attention de savants très sérieux. Extérieurement, elle ne diffère pas énormément de la main droite ; toutefois, elle est visiblement plus petite, plus blanche et plus délicate. Quand donc M. X. . entre en communication télépathique, c'est par tout l'organisme, mais surtout par cette main gauche, que s'établit la correspondance fluidique. Le courant augmente peu à peu et il reste plus ou moins puissant, selon la force d'expansion fluidique de la personne présente. Comme ce fluide n'est pas un fluide mort, mais *vivant*, *vivifié* par la personne dont il émane, dont il est par conséquent l'expression, il passe dans le « sujet-récepteur » tout chargé des instincts, des passions, des aspirations, des agitations, c'est-à-dire de tout le *moi* intime de la personnalité à laquelle il appartient. M. X... en devient comme tout imprégné, et, par la nature même de ce fluide, il a d'abord une idée générale de l'idiosyncrasie qui l'a élaboré et communiqué. Puis, le courant général semble se diviser en une quantité plus ou moins grande de courants particuliers, un peu comme un rayon qui, au travers d'un prisme, se décompose en couleurs et en nuances multiples, ou bien comme une note musicale dont une oreille exercée distingue simultanément le son fondamental, la tierce et la quinte.

Chacun de ces courants, ayant une origine et une modalité différente, produit un effet différent, soit sur le cerveau, soit sur le système nerveux. Cet effet paraît à M. X... avoir de l'anologie, tantôt avec une lumière intellectuelle qui éclairerait soudain son esprit, tantôt avec une lumière matérielle qu'une secousse électrique ferait jaillir sur son cerveau, tantôt avec une impression de malaise ou de bien-être éprouvée dans tel organe, tantôt avec une douleur ou une joie morale ou physique — ressentie au fond du cœur.

Ces effets de la télépathie fluidique se suivent ou se croisent ; souvent ils sont si impétueux et si mêlés qu'il faut au « sujet » sensitif une attention soutenue et une grande habitude pour les suivre, les distinguer, les diviser et les classer. C'est ce qui constitue, non plus le don, mais la *science* télépathique.

En tout cas, il ne faut pas s'étonner de cette multiplicité des fluides particuliers qui composent le fluide télépathique général : encore moins doit-on s'étonner qu'ils soient d'essence relativement différente. Il est très logique d'admettre que chaque organe et chaque faculté d'un individu ayant une constitution spécifique, une activité, une fonction propre, un but différent, le rayonnement du cerveau n'est pas et ne peut être de même nature que celui du cœur, et la même conclusion s'impose pour le rayonnement fluidique du sang et pour celui des nerfs. Voici du reste ce qui semblerait le démontrer péremptoirement.

Sous l'action du fluide télépathique, il est arrivé mainte et mainte fois à M. X... de se sentir affecté dans son esprit, son moral et son corps, exactement comme l étaient l'esprit, le moral et le corps de la personne, source du fluide reçu ; c'est-à-dire que, chez lui, la répercussion psychique, morale ou physique était exactement adéquate à l'état psychique, moral ou corporel de la personne en question. Il compare lui-même cette adéquation à ce qui arrive en musique, lorsque, par exemple, on frappe vivement un *la* sur un piano et que la corde correspondante d'un violon voisin se met à vibrer et à chanter à l'unisson. Et, pour continuer cette image, il lui semble parfois posséder en lui toute une série de cordes sensibles que les différents courants fluidiques viennent ébranler — ensemble ou successivement — et sur lesquelles se jouent des morceaux très divers, teintés de toutes les joies, de toutes les tristesses et de toutes les passions.

Par suite de cette harmonisation télépathique, si, par exemple, un visiteur a de la congestion cérébrale, une maladie de cœur, des crises hépathiques, que sais-je? presque toujours M. X... éprouve dans l'organe correspondant une douleur analogue qui l'avertit immédiatement de la situation. Et ainsi en est-il dans le domaine de l'être purement psychique dont se répercutent en lui l'état et la pathologie spéciale.

Rien qu'à ce point de vue, on entrevoit quels utiles conseils il peut donner, quelles indications précieuses il peut fournir et quels avantages on peut en retirer pour l'orientation de sa vie.

Mais il reste à rendre compte d'un phénomène physiologique plus surprenant et peut-être unique dans l'histoire de la télépathie.

Pendant que se produit le courant télépathique, la main gauche de M. X... devient extrêmement sensible, depuis le bout des doigts jusque vers la moitié de l'avant-bras. Cette sensibilité se transforme habituellement en une irritation nerveuse, sourde d'abord, puis progressivement plus vive, sans être jamais très violente. Elle est assez semblable à ce qu'éprouve le système nerveux, lorsqu'il est sous l'empire d'un courant électrique léger. Elle commence par une sorte de fourmillement dans les phalanges et se continue par un tressaillement dans la paume, surtout dans la base du pouce et tout le monticule qui lui sert de support. Bientôt des contractions apparaissent très visibles dans la face interne de la main; et, pendant ce temps, sur le poignet, également du côté intérieur, se manifeste un gonflement qui persiste parfois assez longtemps après la cessation du courant fluidique télépathique.

De toute évidence, il faut attribuer ces modifications physiologiques à une délicatesse particulière des tissus fibro-musculaires qui sont, par cela même, plus impressionnables et disposés à une absorption plus considérable du fluide télépathique. Dès lors on conçoit qu'envahis par l'irruption de ce fluide ils se dilatent sous son action, comme l'éponge gonflée par le liquide qui tombe sur elle ou comme l'objet qui augmente de volume sous l'invasion de la chaleur dont il est pénétré.

De fait, dans l'état de sensibilité télépathique, M. X... se sent la main comme chargée d'un fluide d'une nature à part, comme alourdie par des effluves télépathiques de nuances diverses qui se subdivisent curieusement, portant au fond de lui des indications mystérieuses, des impressions irrésistibles, des clartés inattendues qui sont pour lui toute une série de révélations.

Cette étrange subdivision du fluide s'opère surtout dans et par les doigts, et la transmission fluidique semble aller jusqu'à l'âme par les nerfs propres à chacun. Grâce à cela, M. X... a la conscience très raisonnée, très réfléchie, qu'il est des états d'âme, des passions, des situations psychiques qu'il perçoit plus nettement et plus spécialement par le moyen de tel et tel nerf digital.

Il en résulterait cette héorie éminemment intéressante : que le courant télépathique a la propriété de se partager en cinq courants principaux, passant chacun par un des doigts de la main ; et ainsi chaque doigt serait le siège d'une télépathie spéciale, ou, si l'on préfère, il serait le « dérivateur » sensitif transmettant plus particulièrement à l'âme telle ou telle activité du centre psychique qui a communiqué le fluide.

Après avoir recueilli, analysé et comparé une multitude de communications fluidiques, M. X... en est arrivé à conclure que chaque doigt a bien son aptitude sensitive et sa propriété télépathique distinctes. Le plus curieux, c'est qu'à force d'études et d'expériences il est parvenu à déterminer définitivement le rôle des cinq doigts dans la transmission du courant. Il a bien voulu m'en faire l'exposé et je le transcris ici aussi fidèlement que possible.

Par exemple il voit, il sent, il comprend plus spécialement :

Par le petit doigt tout ce qui forme le domaine du cœur, l'affectivité, ses essors, ses passions, ses drames, les ivresses et les douleurs qui peuvent s'y rattacher ;

Par le doigt annulaire tout ce qui constitue le foyer, la vie conjugale, l'intimité de la famille, les joies ou les chagrins qui peuvent en découler ;

Par le médius ce qui est du ressort des affaires, des préoccupations matérielles, les succès ou les insuccès connus parmi les péripéties variées de la lutte pour la vie ;

Par l'index tout ce qui rentre dans l'activité intellectuelle et morale, l'évolution et l'emploi de nos facultés, l'énergie motrice et directrice de nos efforts et de nos œuvres ;

Enfin *par le pouce* tout ce qui représente notre vitalité constitutionnelle, les tendances du tempérament, l'état physiologique avec ses prédispositions, ses alternatives de gain ou de perte, d'accidents ou de catastrophes.

Il serait assez difficile d'expliquer pourquoi le petit doigt est plus apte à transmettre au cœur du sujet télépathique le fluide porteur et révélateur des choses du cœur d'autrui, de ses secrets, de ses agitations et de ses intimités. J'en dis autant du doigt annulaire, relativement au fluide communicateur des mystères de la vie familiale et de ses péripéties heureuses ou malheureuses, et ainsi des autres doigts. J'avoue que je ne trouve aucune explication satisfaisante et j'ignore s'il en a jamais été proposé de plausible et de scientifique. Cependant il n'est pas sans intérêt de constater combien les expériences de M.X. . sur la transmission télépathique par les différents doigts ont d'analogie

avec les données les plus sérieuses de la chiromancie et de la physiognomonie concernant les attributions et indications respectives des différentes parties de la main. Il y aurait là un rapprochement à faire très instructif et très suggestif. Mais il étendrait de beaucoup les proportions de cet article et peut-être s'écarterait-il du cadre que je me suis tracé.

D'ailleurs, si savantes que soient des explications offertes, si frappantes que soient des similitudes et des comparaisons, elles ne parviendraient pas à dégager la télépathie du merveilleux et du mystère dont elle reste entourée. C'est la conclusion que tirait ces jours-ci, en causant avec moi, un philosophe de mes amis, très érudit, très versé dans les sciences transcendantales. C'est aussi l'impression qu'emporteront, comme lui et moi, ceux qui auront l'avantage d'approcher l'éminent sujet télépathique auquel j'ai consacré ces lignes. Ils ne seront peut-être pas aussi impressionnés qu'un fin personnage diplomatique que je rencontrais naguère dans un spirituel salon de Paris et qui, ayant eu une entrevue avec M. X..., disait devant moi : « Je ne souhaiterais pas que tout le monde vît aussi clair dans mes petites affaires... J'en suis bleu ! » Mais je suis sûr que tous se retireraient vivement intéressés, heureux d'avoir rencontré un homme aussi charmant que bon, d'un cœur aussi noble que l'intelligence, surélevé d'une intuition télépathique absolument à part, d'une nature à la fois captivante, attirante, lumineuse et réconfortante.

Marquis DE KERNOY.

CEUX QUI NE CROIENT PAS AU « MERVEILLEUX »

Chez M. Jules Lemaître

Au seul mot d'*interview*, M. Jules Lemaître avait froncé les sourcils. Mais je me hâtai de le rassurer : je ne venais pas lui demander des indiscrétions sur *Bertrade*, sa nouvelle pièce — on en était alors aux dernières répétitions — mais, à propos de *Bertrade*, je venais le prier de me dire ce qu'il pensait du merveilleux.

M. Lemaître, un instant, baissa la tête. Il se leva de son fauteuil et, tout en se promenant dans son vaste bureau silencieux, aux murs tapissés de livres, il parut chercher quelque temps en se parlant à lui-même. Il tâchait de rappeler ses souvenirs, me dit-il, mais en vain. Malgré tous ses efforts, il ne trouvait rien dans sa mémoire, ni dans son esprit, non, vraiment, il ne savait rien.

« — Je suis, me dit-il, un homme que le merveilleux ne visite point. Je ne nie donc pas, je ne dis pas qu'il n'y a pas de faits merveilleux, mais je les ignore et voilà pourquoi je ne puis vous en parler savamment.

« Il me semble bien que tout peut s'expliquer naturellement. Et pourtant, je reconnais qu'il y a des choses bien extraordinaires... »

« M. Jules Lemaître répète, en somme, une fois encore, la phrase qui lui est si chère : « Il y a du pour, il y a du contre... » Et tout en l'écoutant, je me disais : si je lui racontais un fait merveilleux dont j'aurais été témoin, M. Lemaître m'écouterait sans doute attentivement, il s'étonnerait peut-être intérieurement, mais, son esprit critique reprenant le dessus, il sourirait bientôt de son sourire doucement ironique et me dirait : « Après tout, vous savez, c'était peut-être une farce inventée par de joyeux fumistes... »

« Et tandis qu'à part moi je faisais ces réflexions, l'éminent académicien continuait sa promenade dans son cabinet, laissant tomber, tout en marchant, quelques-unes de ses pensées.

« — Evidemment, il y a des choses extraordinaires, et Shakespeare avait sans doute bien raison de nous dire : « Il y a plus de choses entre le ciel et la terre que n'en suppose votre philosophie ». Mais ces faits mystérieux, que vous appelez merveilleux, il est très difficile de les soumettre à un critérium.

» J'ai assisté plusieurs fois à des séances de sorcellerie « scientifique » et, chaque fois, ou les expériences ont raté, surtout celles qui consistent à extérioriser la sensibilité d'un sujet, ou, quand elles réussissaient, elles pouvaient s'expliquer entièrement, soit par la complicité et la rouerie du sujet, soit par l'innocence et la crédulité de l'expérimentateur.

« J'ai vu, entre autres, il y a quelque quinze ans, les prétendus phénomènes que le docteur Luys, de la Salpêtrière, produisait avec son médium Esther. Je suis allé plusieurs fois à ces séances, un peu étonné tout d'abord, et j'ai pu me convaincre *de visu* que le docteur Luys était un homme... mon Dieu ! un peu simplet d'esprit, que son sujet « roulait » sans qu'il s'en aperçût.

« Remarquez que je ne doute point de la sincérité des savants qui font ces expériences, mais je voudrais être plus persuadé de leur sang-froid et de leur lucidité. Et comme je ne puis pas recommencer moi-même leurs expériences (serais-je sûr, d'ailleurs, d'y demeurer plus lucide et plus clairvoyant qu'ils n'ont pu l'être), je suis bien obligé de suspendre mon jugement. Je ne nie pas, je sais que nous ne savons pas tout, mais je crois savoir quelles choses nous ne savons pas.

« Les hypnotiseurs et autres magnétiseurs ne sont,

eux, me semble-t-il, que des prestidigitateurs étonnants.

« Je ne donne pas évidemment tout cela comme articles de foi, mais je vous dis avec la modestie qui convient à mon ignorance ce que je pense du merveilleux et des phénomènes dits merveilleux.

« Je vous ai dit au début que le merveilleux ne me visite pas. En voulez-vous une nouvelle preuve ?

« J'ai assisté comme tout le monde, à des séances de spiritisme, et, comme tout le monde, j'ai essayé de faire tourner les tables ; je n'ai jamais pu y réussir et les esprits n'ont jamais consenti à se manifester en ma présence, bien que j'aie voulu, je vous assure, très sincèrement, les voir.

« Tout le monde aujourd'hui connaît les faits de télépathie, puisqu'il est devenu de mode d'y croire. Chacun en a au moins un ou deux à raconter, je suis un de ceux qui n'en connaissent pas un seul. Du moins, je n'en ai jamais été témoin et je n'en ai jamais entendu citer, autour de moi, et c'est encore en ignorant fort de son seul bon sens que je vous parlerai de ces faits prétendus extraordinaires.

« Il peut se présenter évidemment des cas où une personne apparaisse à une autre, au moment de sa mort, par exemple. Mais ce ne sont peut-être que pures coïncidences car on ne retient que celles-là et l'on néglige les cas d'où elles sont absentes. Ce qui serait extraordinaire et « merveilleux » ce serait qu'une personne éloignée de vous vous apparût à l'heure qu'elle voudrait et par un effort de sa volonté! Et je ne pense pas qu'un fait de cette espèce ait encore été constaté « scientifiquement ».

« Est-il besoin de vous dire que je n'ai été témoin d'aucun phénomène d'envoûtement et que je n'y croirai pas tant que je ne pourrai pas en faire l'expérience moi-même ?

« Chose étonnante encore ! je suis d'un pays où le merveilleux n'existe pas. Je n'ai jamais connu de sorciers en Touraine. Il y a évidemment des rebouteux et des femmes qui guérissent certaines maladies avec certaines plantes. Mais pour préparer leurs remèdes, elles ne font pas la moindre incantation, n'invoquent pas le moindre petit esprit, à ma connaissance du moins.

« Il n'y a pas dans mon pays de belles légendes merveilleuses comme en Bretagne. Je n'y connais pas de vieux châteaux que visitent vers minuit les revenants terribles promenant avec fracas leurs lourdes chaînes dans les couloirs et les souterrains, et il ne s'y trouve pas de grandes landes où des sorcières viennent, le samedi soir, à cheval sur un manche à balai, pour assister à la messe du diable. »

— Il y a pourtant, mon cher maître, un merveilleux qui vous est familier, celui qui fleurit votre ouvrage *En Marge des Vieux Livres*, le merveilleux des belles légendes antiques.

« — J'admets bien qu'à un moment quelconque il y a eu... peut-être, des faits merveilleux — je vous concède même qu'il y en a... peut-être encore — qui ont pu motiver ces jolies légendes des vieux livres, mais je n'en sais rien.

« J'ai dit d'ailleurs tout cela dans un feuilleton du *Journal des Débats* il y a déjà quelques années. Vous trouverez cet article reproduit dans un livre de M. Jules Bois, *L'Au delà et les Forces Inconnues*. Je n'ai point changé d'avis depuis, et comme je le disais à votre aimable confrère quelque temps après : « Je ne sais pas si je crois au merveilleux, j'ignore, « voilà tout... »

JOSEPH SUBRA.

NOTRE COURRIER

RÉPONSES

Je crois me souvenir d'avoir lu le titre de l'ouvrage de Pierre Turrel dans un catalogue de la bibliothèque municipale de Dijon.

Quant au recueil de Maison, je le possède ; et j'ai lu celui de M. Pézieux. Mais, si l'on voulait rechercher le texte primitif, il faudrait remonter par Rousset à Tarrel, par celui-ci au cardinal d'Ailly, et par ce dernier, si je ne me trompe, à Albumazar. Le texte du cardinal d'Ailly a été inséré dans l'*Echo du Merveilleux* (1904, page 139).

Un passage de Turrel est cité dans l'*Almanach prophétique* de Bareste pour 1847. « Trois heures et un tiers de lune après la quatrième station de l'altitudinaire firmament... Dieu régnera sur la terre comme il règne au ciel. » Pézieux a pu se servir de cet almanach. Bareste avait déjà cité Turrel dans *La Fin des temps* en 1842.

Il y aurait encore à chercher le livre de Turrel dans les grandes bibliothèques de Paris ; et à vérifier si Bareste, dans *la Fin des temps*, a mentionné celle où il a trouvé le livre en question.

Dans les manuscrits de la bibliothèque de Dijon, il y a deux passages concernant la vie de Turrel (d'après le catalogue imprimé des manuscrits des bibliothèques des départements).

THIMOTHÉE.

Le Période composé par feu Maistre Pierre Turrel se trouve à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.

Ce travail ne donne de date précise que pour l'année 1789, les autres prophéties sont enveloppées dans des *formes purement astrologiques* dont la clef n'est pas donnée, ce qui en rend la compréhension difficile.

J'ai donné un extrait de cet ouvrage dans ma brohure : *Les Grands événements du XXe siècle*, publiée en 1899.

VANKI.

ÇA ET LA

Prédiction relevée d'avance.

Richard Cervin, le jour de la naissance de Marcel, son fils, dit à toute sa famille :

« Il m'est né aujourd'hui un fils, qui sera pape et qui ne le sera pas en effet. » L'événement vérifia ces propositions contradictoires, en ce que le pontificat de Marcel II ne dura que vingt-deux jours. La mère de Marcel Cervin ayant voulu le marier, il répondit qu'il n'avait garde de mettre obstacle à la fortune qui l'attendait. La prédiction de Richard Cervin sur ce fils fut imprimé dans un livre d'horoscope, que Luc Gauric fit imprimer trois ans avant que Marcel fût pape, circonstance que De Thou relève comme fort singulière (liv. XV; Le Vayer : *De l'instruction de Monseigneur le Dauphin*, chapitre de *l'Astrologie*, Jean Jouston, *Thaum. natur.*, classe I. ch. 8. — *Hist. romaine de Tite Live*, Ed. Panckoucke 1835, in-8e t. VI. p. 153).

Guérison miraculeuse à Notre-Dame de Lorette, rapportée par Montaigne.

« Il y avait en même temps-là : Michel Marteau, seigneur de la Chapelle, Parisien, jeune homme très riche, avec grand train. Je me fis fort particulièrement et curieusement réciter, et à lui et aucuns de sa suite, l'événement de la guérison d'une jambe qu'il disait avoir eue de ce lieu; il n'est possible de mieus ny plus exactement former l'effaict d'un miracle. Tous les chirurgiens de Paris et d'Italie s'y étaient faillis. Il y avoit despandu plus de trois mil escus; son genou enflé, inutile et très dolureus, il y avoit plus de trois ans, plus mal, plus rouge, enflammé et enflé, jusques à lui doner la fièvre, en ce mesme instant, tous autres médicamans et secours abandonés, il y avoit plusieurs jours; dormant, tout à coup, il songe qu'il est guéri et lui samble voir un escler; il s'éveille, crie qu'il est guéri, apele ses jans, se leve, se promene, ce qu'il n'avait faict oncques puis son mal; son genou désenfle, la peau flétrie tout autour du genou et come morte, lui alla toujours despuis en amendant, sans null'autre sorte d'eide ».

Peut-être s'agit-il de La Chapelle-Marteau qui devint un des chefs de la Ligue, prévot des marchands, l'un des Seize, président du Tiers Etat en 1588.

Les pressentiments.

Le docteur Foissac s'est fort occupé de la question des pressentiments, c'est à lui que nous emprunterons les faits qui vont suivre :

« Les funestes pressentiments de Paul Ier sont acquis à l'histoire. Prince royal, empereur, il en fut assiégé toute sa vie. — Le 13 juin 1800, la veille de Marengo, Desaix disait à ses aides de camp : « Il y a longtemps que je ne me bats « plus en Europe, les boulets ne me connaissent pas, il « m'arrivera quelque malheur. » — Lasalle, c'est Napoléon « qui parle, m'écrivit au milieu de la nuit, du bivouac, pour « me demander de signer sur l'herbe le décret de transmis- « sion de son titre et de son majorat de comte au fils de sa « femme, parce qu'il sentait sa mort dans la bataille du len- « demain, et le malheureux avait raison. » — « Cervoni, a « encore écrit l'Empereur, me disait à Eckmühl : Sire, vous « m'avez forcé de quitter Marseille que j'aimais, en m'é- « crivant que, pour les militaires, les grades de la Légion « d'honneur ne s'acquéraient que devant l'ennemi. Me voilà, « c'est mon dernier jour. » — Un quart d'heure après, un « boulet de canon lui enlevait la tête. »

Et n'est-ce pas aussi un funeste pressentiment qui poussait, quinze ans avant la Révolution, le Père Beauregard à prononcer à Notre-Dame de Paris les paroles suivantes :

« Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais qu'entends-je, grand Dieu, que vois-je? Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes ! Et toi, divinité infâme du paganisme, Vénus, tu viens, ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du saint des saints et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs !... »

Comment je devins spirite
ET
Comment je cessai de l'être

(Voir les numéros des 1er et 15 sept, 1er et 15 octobre 1905)

Lorsque « l'esprit de mon père » eût terminé ses reproches, convaincu de l'immortalité de l'âme et par suite de la réalité d'une vie éternelle dans l'au-delà, définitivement acquis aux doctrines spirites, je fis le serment à « l'esprit » de « croire » dorénavant, d'être respectueux pour tout ce qui touchait au « monde des esprits » et enfin... de faire pénitence.

Cette pénitence, imposée par « l'esprit », consistait en un certain nombre de *pater* et d'*ave* que je devais réciter le matin, en m'éveillant, et le soir avant de prendre mon repos.

Mon père m'affirma que ces pratiques, non seulement régénéreraient mon âme de « païen, d'athée », mais encore opéreraient une action salutaire sur lui-même.

A ces conditions, mon père me promit de ne plus ordonner de nouveau vacarme, et comme j'exécutais avec ardeur, « en croyant », ses préceptes, il tint parole et nous n'eûmes plus à subir, du moins pour l'instant, les attaques des « mauvais esprits ».

Notre conversation typtologique se continua ce soir-là assez avant dans la nuit, de huit à onze, à peu près, et ne s'arrêta que sur plusieurs coups répétés, frappés par « l'esprit », à la tête de notre lit.

Je lui demandai aussitôt ce que cela signifiait. Il me répondit, toujours par la manière de procéder spirite : « Ton beau-frère va rentrer. Je pars. Adieu. A demain. »

J'essayai de le retenir encore, mais les coups, qui continuaient à vibrer dans le lit, diminuant peu à peu d'intensité, m'avertirent que l'entité s'éloignait..., du moins je le pensais ainsi.

Et le silence se fit.

Cinq minutes après, mon beau-frère entrait dans l'appartement et se couchait. La nuit s'écoula calme et sans autre manifestation. Le lendemain, au soir, après une journée passée à nous entretenir en famille des « prodiges » qui avaient eu lieu la veille, nous délaissâmes la table pour aller reposer. A quoi bon, en effet, interroger le guéridon, puisque « l'esprit » se manifestait maintenant par des coups au chevet du lit.

Je dois dire, pour la vérité du récit, que ce jour-là avait été un dimanche. Dans la disposition d'esprit où j'étais, passant brusquement du matérialisme le plus concret à un spiritualisme déjà transcendant, on ne s'étonnera pas si j'affirme que ce jour-là, je lus la messe le matin, les vêpres le soir. J'étais brusquement devenu dévot.

Néanmoins, je dois le dire encore, « l'esprit » ne m'imposa jamais des prières à l'église. Cela lui suffisait que je les dise chez moi. Déjà, à cette époque, cela me parut bizarre.

Le soir même, il n'y avait pas dix minutes que nous étions couchés ma femme et moi, attendant la venue de « l'esprit », lorsque, brusquement, nous fûmes agités des pieds à la tête par une violente secousse. C'était comme si un fil électrique avait touché la plante de nos pieds et avait, avec la rapidité de l'éclair, propagé un courant dans notre corps. Au même instant je fus pris d'un tremblement nerveux insurmontable. Mes dents claquaient, mon cœur paraissait vouloir s'arrêter..., et aussitôt « l'esprit » heurta plusieurs coups dans le bois du lit pour nous annoncer sa présence.

J'ai noté à dessein les impressions exactes que j'éprouvai à l'arrivée de « l'esprit » parce que ce phénomène se reproduisit chaque fois et se reproduirait aujourd'hui, j'en suis à peu près certain, si « les esprits ou toute autre entité invisible» se manifestaient encore à moi.

Je m'explique très bien du reste ce phénomène. La terreur n'y est pour rien. Les forces intelligentes de l'Au-delà ne peuvent manifester leur existence sur le plan physique ou terrestre qu'en soutirant de celui-ci une partie quelconque, mais proportionnée à la grandeur de l'effort, du fluide électrique ou vital inhérent à sa nature, de par les atomes qui le composent et qui ne sont que des réservoirs d'énergie intra éthérique, des électrons, des tourbillons électriques, des gyrostats, en un mot.

Bon gré, mal gré, j'étais donc devenu médium... et quand je dis j'étais, je veux dire par là que ma médiumnité était à ce moment utilisée, car l'on ne doit pas perdre de vue que tout le monde est médium à l'état latent.

Pour que cet état ou cette faculté s'affirme, il suffit d'un rien, d'une émotion, d'une maladie, d'un trouble quelconque dans nos organes physiologiques, ouvrant aussitôt une échappatoire à nos forces vitales.

Notre fluide vital, au lieu d'être alors entièrement utilisé par le corps physique qui l'élabore, est « soutiré » de celui-ci pour animer, faire vivre une autre individualité. Il y a déperdition nerveuse. De là les drames du vampirisme, et l'origine d'un certain nombre de maladies occultes, niées des médecins, et enregistrées par eux sous la dénomination vide de « consomption, langueur, folie, crétinisme, etc. »

(*A suivre*) LÉON COMBES.

LES LIVRES

M. A. de Rochetal vient de faire paraître un *Traité de Graphologie élémentaire*, qui met à la portée de tout profane l'étude du caractère par l'écriture. Ce petit volume, très clair, est orné de 200 figures; son prix minime, de 1 fr., franco 1 fr. 25, est à la portée de tous.

Adresser demandes à la Revue Graphologique, 52, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris.

LA BOURSE

L'affaire du Maroc va entrer dans une phase décisive, le Sultan ayant accepté le programme et le lieu de la Conférence. Bien que cette acceptation ne mette pas un terme aux difficultés d'un conflit épineux, la Rente en a reçu une certaine impulsion. La question monétaire ne s'étant pas aggravée, le marché se serait plus franchement orienté vers la hausse, si les événements intérieurs de Russie : grèves des chemins de fer, désordres et paniques n'avaient arrêté l'élan des cours. La situation précaire du marché des Mines d'or est aussi un élément de faiblesse dont il faut tenir compte.

Si l'on a égard aux circonstances, on doit admettre que la spéculation fait preuve de sang-froid et qu'elle reste, somme toute, bien disposée.

LE NOUVEL EMPRUNT RUSSE

Sauf quelques difficultés qui auraient pu surgir pour des points de détail, le nouvel emprunt russe est à peu près conclu. L'*Economiste Européen* présume même que l'ukase autorisant l'émission a dû être signé. L'Emprunt sera au taux de 4 0/0; le cours d'émission ne s'écartera pas sensiblement de 90 0/0.

Le montant total de l'emprunt sera de 1.250 millions, dont 640 millions pour la France, 410 pour l'Allemagne, 100 pour l'Angleterre et autant pour les Etats-Unis. Les 640 millions réservés à la France seront représentés par 1.600.000 titres de 400 fr. chacun ; le nombre des nouveaux titres sera ainsi égal à celui des Bons 5 0/0 1904, dont les porteurs auront (comme nous l'avons dit lors de la récente hausse de ces titres), un droit de préférence à la souscription des nouvelles obligations. Comme date d'émission, on parle du 11 novembre.

Les difficultés qui seraient peut-être à craindre viendraient encore de la clause portant que chaque pays ne pourra admettre aux négociations officielles, pendant un certain temps, que les titres lui revenant d'après la répartition ci-dessus.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. Jean Gainche, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-78

Gaston Mery